



Communiqué de presse

Paris, le 10 juin 2024

JOURNÉES DE LUTTE CONTRE LES AMBROISIES DU 15 AU 30 JUIN 2024

Le ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités et l'Observatoire des Ambrosies - FREDON France rappellent l'importance des conséquences néfastes de ces espèces envahissantes et allergisantes.

À l'occasion des **Journées de lutte contre les ambrosies du 15 au 30 Juin 2024**, de nombreuses manifestations sont organisées par les collectivités et les autres structures impliquées dans la lutte contre l'ambrosie. Ces événements ont lieu sur toute la France et sont signalés en ligne sur la page officielle de l'événement : ambrosie-risque.info/journees-de-lutte-contre-les-ambrosies et les réseaux sociaux (**Facebook**, **X**, **LinkedIn** et **Instagram**).

QU'EST-CE QUE L'AMBROISIE ?

L'Ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.), l'Ambrosie trifide (*Ambrosia trifida* L.) et l'Ambrosie à épis lisse (*Ambrosia psilostachya* DC.) sont des plantes invasives originaires d'Amérique du Nord et capables de se développer rapidement dans de nombreux milieux (parcelles agricoles, bords de route, chantiers, friches, etc.).

Leurs **pollens, émis en fin d'été, provoquent de fortes réactions allergiques** (rhinites, etc.) chez les personnes sensibles. L'Ambrosie à feuilles d'armoise est l'espèce d'ambrosie la plus répandue en France. L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) a estimé en 2020 qu'au minimum **1 million de personnes sont allergiques à l'ambrosie** en France et que les coûts de prises en charge médicale s'élèvent au minimum à **59 millions d'euros par an**.

En plus d'être une **problématique de santé publique**, les ambrosies sont une **menace pour la biodiversité** (concurrence avec certains végétaux en bords de cours d'eau) et **pour l'agriculture** (pertes de rendement dans certaines cultures). En effet, elles peuvent se développer dans des parcelles agricoles aux dépens des cultures et entraîner des **pertes de rendements** et des **coûts de gestion supplémentaires**. L'Ambrosie trifide, pouvant atteindre jusqu'à 4 mètres de hauteur et produire jusqu'à 200 graines se développe essentiellement sur les zones agricoles, dans de nombreuses cultures, notamment de printemps.

L'OBSERVATOIRE DES AMBROISIES

Créé en 2011 par les **ministères chargés de la santé, de l'agriculture et de l'écologie**, il est piloté par **FREDON France** depuis 2017. Désigné comme **centre de ressource national** sur les ambrosies, il améliore la diffusion des connaissances et informations relatives aux ambrosies et développe des actions en partenariat avec les acteurs nationaux et de terrain. L'Observatoire des ambrosies est accompagné dans ses missions par un comité de pilotage interministériel et d'un comité technique pluridisciplinaire afin de prendre en compte tous les aspects, et points de vue, de la lutte contre cette espèce.

CONTACT PRESSE

Observatoire des ambrosies

Mail : ambrosie-risque@fredon-france.fr

Tél. : 07 68 99 93 50

Soutenu
par

